

L'écho de Camphin



M A I R I E D E C A M P H I N - E N - P É V È L E 5 9 7 8 0

EDITORIAL

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'année s'achève avec, bien sûr, son cortège de joies, de satisfactions mais aussi, pour un certain nombre d'entre nous, de peines et d'événements contrariants. J'adresse au nom du conseil municipal et en mon nom, à chacune et à chacun d'entre vous, avec quelques jours d'avance sur notre traditionnelle rencontre de début d'année, mes meilleurs vœux pour l'année à venir.

Michel DUFERMONT

Dans ce numéro :	114
Editorial	1
Vœux	1
Invitation vœux	1
Téléthon	2
Recensement 2011	2
Conseil municipal	3
Agenda	4
Carnet noir	4
Brèves	4
Infos Séniors	4
Association Camphin Saint Amand	4



M. le Maire,
les membres du Conseil Municipal
et le personnel communal
vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année
et vous présentent tous leurs vœux
pour cette nouvelle année



ENCART :

Pas d'encart ce mois

MAIRIE DE CAMPHIN
PLACE DE L'ÉGLISE
CAMPHIN EN PÉVÈLE

Téléphone: 03.20.41.95.39
Télécopie : 03.20.64.13.82

Mail : contact@camphin-en-pevele.fr
Site : www.camphin-en-pevele.fr

Comité de rédaction & Photos :
Marlène DELEMARLE
Laurent DEMOLIN

102 échos pdf envoyés nominativement
900 échos imprimés le 23/12/2010
Prochain numéro vers le 30/01/2011

Michel DUFERMONT
Maire

et

LE CONSEIL MUNICIPAL
de Camphin en Pévèle

Vous invitent



A la cérémonie des vœux du Maire
Qui se déroulera le
Dimanche 9 janvier 2011
A partir de 11h00 - salle des fêtes André HOYAUX

TÉLÉTHON 2010

Le Téléthon et notre commune, c'est une histoire d'amour, une générosité hors norme.

Avec elle, le dynamisme des organisateurs, des bénévoles, le concours de la municipalité notamment pour la salle, l'investissement des enseignants des deux écoles, de l'intervenant en musique pour le chant des enfants au départ du fil rouge.

Les lumières s'allument sur le spectacle de Salsa, d'*Emotion Latina* (notre Conseiller Général en rêve encore !). Et pour clore cette première journée, le repas dansant.

Déjà, voici le samedi avec sa distribution de croissants, ses jeux d'enfants et d'adultes.



La salle des fêtes affichait complet



Des bénévoles fatigués, mais heureux

Du neuf cette année avec le tournoi de tennis de table. Puis la visite de St-Nicolas et le lâcher de ballons.

Arrive la bonne assiette flamande et l'on attaque les lotos enfants et adultes, avant que le Poker des jeunes n'entre en piste.

Et de fermer en musique cette deuxième journée pour jouer les stars du Music-Hall au Karoké.

Il m'est donné aussi ici de remercier nos généreux donateurs, l'A.F.N. pour son tournoi de Belote et les autres associations camphinoises pour leur aide.

RÉSULTAT TOTAL POUR CAMPHIN-EN-PÉVÈLE : **10 651,20** EUROS. **MERCI A VOUS.**

La moindre initiative pour la recherche est une pierre positive pour construire un mur contre la maladie.

Michel Desprez.

RECNSEMENT 2011

Du 20 janvier au 19 février 2011, à l'initiative de L'INSEE et de la Direction Régionale du Nord-Pas de Calais, un recensement général des habitations sera organisé dans notre commune.

Ce recensement est obligatoire pour chacun d'entre nous. Les résultats de cette enquête sont confidentiels et ne seront retransmis qu'à l'INSEE. Des agents communaux passeront chez vous, ils seront munis de l'arrêté municipal. Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous leur réserverez.

Les habitants qui se trouveraient en vacances ou en déplacement pendant cette période doivent se rendre en mairie avant leur départ pour remplir les imprimés nécessaires.

Madame Nicole Struzik, Adjointe aux affaires sociales, sera à votre disposition durant cette enquête en mairie (aux heures d'ouverture) ou en prenant rendez-vous par téléphone au 03-20-41-95-39, 03-20-64-10-14 ou au 06-01-73-23-40.

Pour faciliter le travail des agents recenseurs, merci à chacun de s'assurer que les numéros, ainsi que les noms de famille, sont bien présents sur les boîtes aux lettres.

La coordinatrice, Nicole Struzik

Les agents recenseurs



Clarisse LEPERS



Claudine LARUELLE



Emile COQUET



Marius STRUZIK

C O N S E I L M U N I C I P A L D U 6 D É C E M B R E

Un conseil municipal s'est tenu le lundi 6 décembre 2010 en mairie. M. Laruelle a été nommé à l'unanimité secrétaire de séance. Les points suivants ont été abordés :

Assainissement

M. le maire a commenté les décisions concernant les réseaux d'assainissement, ces décisions ayant fait l'objet d'un article dans les échos N°113 paru début décembre. Dès que nous serons en possession du nouveau zonage d'assainissement, la commission travaux et aménagement du territoire communal sera convoquée pour apporter, le cas échéant, ses remarques et suggestions. M. le maire ne peut que se réjouir d'avoir avec M. Derivaux, adjoint aux travaux, insisté afin que la rue Louis Carrette soit prise en compte dans le précédent plan. Ce sont 1000 mètres linéaires de réseaux qui seront terminés pour le printemps prochain.

Recensement 2011

Mme Struzik, adjointe, informe le conseil municipal que la commune fera l'objet en 2011 d'un recensement INSEE comme elle l'a été en 2006. Diverses réunions ont été organisées par les services ad hoc, Mme Struzik représentant la commune. Pour faire ce recensement, des agents recenseurs doivent être désignés, ce qui n'est pas simple car il faut connaître la commune, être disponible car les 830 logements de Camphin doivent être recensés sur 3 semaines, être en mesure d'aider le cas échéant les personnes à remplir les documents. Par ailleurs, ces personnes, et il est important d'insister sur ce point, doivent faire preuve de la plus grande discrétion. Durant cette réunion, les indemnités prévues par la réglementation ont été fixées et approuvées par le conseil municipal.

Désignation de conseillers délégués

M. Jean-Jacques Blondel a quitté, à notre grand regret, ses fonctions d'adjoint à la communication, ce dernier ayant quitté notre belle région du Nord. Pour le remplacer, lors d'un précédent conseil municipal, il a été décidé de faire appel à candidatures, celles-ci devant être adressées par écrit à M. le maire. A l'ouverture de la réunion, 2 candidatures ont été reçues, pas pour le poste d'adjoint mais pour des postes de conseillers délégués (un pour la communication, l'autre pour l'animation, festivités et associations). Il a donc été décidé de fermer le poste d'adjoint à la communication, de modifier le tableau de l'ordre des adjoints (Mme Struzik passant de 5ème à 4ème adjoint) et de nommer les conseillers délégués. Bien que ces nominations soient du ressort exclusif de M. le maire, celui-ci a souhaité que, dans un souci de transparence, ces nominations soient approuvées par le conseil municipal lors d'un vote à bulletin secret. C'est ainsi que Mme Ghislaine Pala a été élue conseiller délégué à l'animation, festivités et associations et M. Laurent Demolin à la communication.

Nous leurs adressons nos félicitations pour ces nominations.

Subvention exceptionnelle pour l'école Pasteur

Mme Fruiet, adjoint aux écoles, informe le conseil que l'école Pasteur va organiser un déplacement linguistique en Angleterre au printemps prochain. Le coût total de ce voyage est de 4000 €, dont une partie sera prise en charge par l'association des parents d'élèves et par les parents. L'école sollicite la mairie pour une aide exceptionnelle de 1000 €. Après avoir reçu quelques explications sur le fonctionnement de ce voyage, le conseil municipal a donné à l'unanimité son accord sur cette participation, à hauteur de 1000 €.

Achat d'un fichier auprès des services fiscaux

A plusieurs reprises nous avons évoqué les distorsions au niveau des bases de taxation des impôts locaux. M. le maire évoque des cas flagrants qui perdurent depuis des années malgré un travail réalisé il y a déjà plusieurs années. Pour y voir plus clair, M. le maire a sollicité les services fiscaux afin qu'ils mettent à disposition de la mairie les éléments de compréhension du mécanisme de ces impôts. Le prix de ce fichier est de l'ordre de 385 €. Compte tenu de la confidentialité des informations qui y sont contenues, ce fichier ne peut être mis sur la place publique et un responsable destinataire doit être désigné, en l'occurrence M. le Maire, qui doit signer une convention avec les services fiscaux. Seule la commission des impôts aura communication verbale des éléments.

Le conseil municipal, tout en regrettant que la commune soit contrainte d'acheter ces documents pour faire le travail des services fiscaux, donne son accord à l'unanimité.

Durant ce conseil municipal, d'autres points ont été abordés, tels que des modifications du budget faisant passer d'un chapitre à un autre des sommes permettant d'équilibrer ces chapitres sans pour cela avoir une incidence quelconque sur le budget.

ÉPHÉMÉRIDE DE JANVIER

09/01 - Vœux du Maire
16/01 - Messe à Camphin
29/01 - Fête Ecole Pasteur
20/02 - Messe à Camphin

ÉTAT CIVIL DU MOIS DE DÉCEMBRE 2010

- **Ils nous ont quitté** : Nous présentons nos condoléances à la famille de :

- Mme Henriette HOYAUX, décédée le 13/11, 28 rue de Créplaine
- M. Albert BALENGHIEN, décédé le 02/12, 22 Grande Rue

Nouvelles brèves

Inscriptions Cantine, étude & garderie

Pour le mois de février 2011 :

Mardi 18 et jeudi 20 janvier de 8h à 9h et de 16h30 à 18h, samedi 21 janvier de 9h à 11h.

Attention : Les feuilles d'inscription de février ont déjà été distribuées en décembre.

Elles sont disponibles sur le site de la commune

Infos Séniors

Afin de rassembler le maximum de personnes, l'équipe du CCAS veut innover en vous accueillant au traditionnel repas des Seniors le

DIMANCHE 3 AVRIL 2011,

la date du 8 mai n'étant plus adaptée à bon nombre de personnes pour participer à cette journée. Retenez dès maintenant la date du 3 Avril 2011, nous espérons vous y voir nombreux.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Le CCAS

Noël des écoles

Le lundi 6 décembre, les plus grands de la crèche et les plus petits des écoles, soit 90 enfants, se sont rassemblés à la salle des fêtes municipale pour un spectacle "Alaska, l'ourse polaire" ; avec Alaska, la grande ourse blanche très espiègle, ils sont devenus bûcherons, lutins, et magiciens. Ils sont repartis ravis avec une friandise : un excellent Saint Nicolas en chocolat!!!

Le mardi 14 décembre, 4 bus emmenaient les plus grands des maternelles et les primaires, soit 210 enfants, au cinéma de Templeuve : "l'apprenti du Père Noël" pour les plus jeunes et "Raiponce" pour les plus grands. Enfants et adultes sont revenus enchantés, et tous sont repartis (petits et grands) avec la traditionnelle coquille de Noël.

La commission jeunesse vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

MF

SORTIE SÉNIORS DE L'ÉTÉ

Le CCAS vous propose une sortie spectacle au ZENITH de LILLE, "AGE TENDRE et TETE de BOIS", le **samedi 18 juin 2011** à 14h30. La participation serait de 30 euros pour les camphinois, sachant que le CCAS prendrait à sa charge le complément ainsi que le déplacement en bus. Si vous êtes intéressés par ce spectacle unique dans notre région et qui vous rappellera "votre jeunesse" des années 60, veuillez contacter Nicole au 03-20-64-10-14 ou au 06-01-73-23-40. Nous sommes dans l'obligation de mettre une option de suite. Aucun règlement ne vous sera demandé dans l'immédiat.

Le CCAS

ASSOCIATION CAMPHIN EN PÉVÈLE - SAINT AMAND



L'église en travaux

Créée par l'abbé Robert Vervacke, l'association Saint Amand a traversé depuis son décès une longue période de sommeil. Dernièrement, un nouveau bureau a été élu et les membres se sont décidés à donner du punch à cette association.

Initiés par le bureau précédent, les travaux de remise en état des peintures de l'Eglise par un professionnel viennent de commencer. Ces travaux, complémentaires au ravalement extérieur réalisés par la mairie propriétaire du bâtiment, sont financés par l'association. Une partie de notre patrimoine communal sera ainsi rénovée pour le plaisir et le service de tous.

Et... d'autres projets culturels et artistiques sont envisagés à l'avenir.

Toutes les bonnes volontés et les idées sont d'ores et déjà les bienvenues !

Jean Grave, président, Marcel Delannoy, 1^{er} vice président, Jean Louis Thieffry, 2^{ème} vice président, Louise Bourgeois et Céline Farinero Bouhelier, Secrétaires Marie-France Blyau trésorière.



Les murs latéraux sont repeints